

MADAGASCAR QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Merci d'avance d'avoir complété ce questionnaire.

Le Secrétariat de Family Planning 2020 (FP2020) sonde l'ensemble des preneurs d'engagement de FP2020 pour mettre à jour et résumer les progrès, les activités et les défis principaux en réalisant les engagements. Vos réponses contribuent au partage d'informations et de connaissances, et à la transparence parmi les preneurs d'engagement FP2020 et l'ensemble de la communauté PF.

Nous serons heureux de publier vos réponses sur la page Web propre à votre pays — <http://www.familyplanning2020.org/madagascar>—sur le site de FP2020.

Veillez soumettre vos réponses **le vendredi, 8 juin 2018**, au plus tard. Vous pouvez compléter le document Word en annexe et le soumettre à Martyn Smith à l'adresse msmith@familyplanning2020.org en mettant en cc. Tom Van Boven à tvanboven@familyplanning2020.org.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter Tom Van Boven à tvanboven@familyplanning2020.org ou Kelli Schmitz à kschmitz@familyplanning2020.org.

Merci de votre engagement envers une vie meilleure pour les femmes et les jeunes filles par un accès élargi à la planification familiale volontaire.

MADAGASCAR QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Cette année, nous avons modifié le questionnaire pour comprendre 1) l'engagement pris en 2017 et les éléments toujours pertinents de l'engagement original du Madagascar et 2) trois questions standard.

En le complétant ci-dessous, veuillez-vous concentrer sur **les progrès accomplis entre juillet 2017 et mai 2018 exclusivement**, ainsi que les principaux défis et les jalons importants à venir dans la réalisation de l'engagement.

QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR

BILAN DE L'ENGAGEMENT

1. ENGAGEMENT : D'ici 2020, le Madagascar s'engage à augmenter la prévalence contraceptive à 50%

Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- En 2017, le taux de prévalence contraceptive de Madagascar est de 38,9% selon l'enquête TRAC PF 2017
- Promulgation de la loi SR/PF en janvier 2018
- Réactualisation du document de normes et procédures en SR incluant la PF
- Formation des agents de santé en PF Intégrée incluant la PF post partum, les méthodes de longue durée
- DIU et Implanon
- Disponibilité des contraceptifs pour tous les districts

2. ENGAGEMENT : D'ici 2020, le Madagascar s'engage à réduire de moitié les besoins non satisfaits en planification familiale à 9%.

Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- En 2017, le taux des besoins non satisfaits est de 16,4% selon l'enquête TRAC PF 2017
- Formation en PF Post Partum des agents de santé, car les besoins non satisfaits en PF Post Partum pour les femmes qui accouchent à l'hôpital est de l'ordre de 60%

- Actuellement, on est en train de mettre à l'échelle le DMPA-SC pour offrir un large choix aux clients afin de réduire les besoins non satisfaits, ce plan est de 2018- 2020.

3. ENGAGEMENT : Réviser tous les documents cadres et législatifs pour un environnement favorable à la Planification Familiale.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- La loi SR/PF a été promulguée en janvier 2018
- Le document des normes et procédures en Santé de la reproduction incluant la Planification Familiale a été réactualisé
- Les documents de formation des agents de santé et des agents communautaires en planification Familiale Intégrée ont été réactualisés
- Le Plan d'Action National Budgétisé a été mis à jour

4. ENGAGEMENT : Améliorer l'accès libre des jeunes y compris les Adolescents aux services de PF dans une approche conviviale.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- Le point le plus important dans la loi SR/PF est surtout l'accès universel à la PF notamment pour les jeunes, actuellement on est en train de disséminer cette loi à tous les intervenants et à tous les niveaux.

5. ENGAGEMENT : Rendre effective l'application de toutes les lois relatives à la Planification Familiale, au mariage et aux régimes matrimoniaux.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- L'arrêté d'application de la loi SR/PF est en cours de signature aux Chefs hiérarchiques du Ministère de la Santé.
- La loi SR/PF a été disséminée à tous les 22 Directeurs régionaux de Santé, les 112 Médecins Inspecteurs des districts sanitaires, à tous les Chefs des centres hospitaliers, et aux responsables du niveau central qui ont été présents lors du grand staff du Ministère de la Santé en mai 2018.

6. ENGAGEMENT : Institutionnaliser la campagne nationale annuelle en planification familiale.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- En septembre 2017 : célébration de la campagne annuelle en PF

7. ENGAGEMENT : Renforcer la mobilisation et la distribution à base communautaire en priorisant les zones non accessibles.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- le guide de redynamisation pour le recadrage des agents communautaires a été partagé à tous les responsables au niveau des 22 régions et toutes les entités œuvrant pour la PF.
- la formation des formateurs sur le curriculum de formation des agents communautaires en PF a été effectué dans les 7 régions.
- le plan de mise à l'échelle du DMPA-SC 2018- 2020 tient compte de la distribution à base communautaire.

8. ENGAGEMENT : Assurer la sécurisation et la disponibilité des produits contraceptifs incluant les produits pour la contraception d'urgence jusqu'au niveau des bénéficiaires.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- Disponibilité des produits contraceptifs au niveau des régions et des districts :
 - *pour le secteur public avec l'UNFPA et le budget de l'Etat
 - *pour le marketing social (PSI et MSI) avec USAID.
- Tenue de l'atelier de quantification des besoins en intrants SR incluant la PF pour 2018.

9. ENGAGEMENT : Renforcer les plateaux techniques des formations sanitaires en PF notamment pour les Méthodes de Longues Durée et permanentes, en mettant en exergue la PF Post abortum/Post Partum et l'approche jeune.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- En juin 2017, Formation des Formateurs des 22 régions sur la Planification familiale du post partum pour toutes les méthodes, car il existe des besoins non satisfaits de l'ordre de 60% pour les femmes en post partum selon les évaluations.
- En 2017, formation des prestataires PF sur la Planification familiale du post partum **immédiat** pour les méthodes de longue durée DIU et Implanon de 2 régions.
- En avril 2018, formation des prestataires PF sur la Planification familiale du post partum avec toutes les méthodes de 3 régions

10. ENGAGEMENT : Renforcer le partenariat et l'engagement multisectoriel public et privé en collaboration avec tous les Ministères.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- Implication de toutes les parties prenantes dans le processus d'adoption de la loi SR/PF sous le lead du Ministère de la Santé
- Tenue de la réunion de coordination mensuelle du comité PF

11. ENGAGEMENT : Augmenter chaque année d'au moins 5% le budget de l'Etat alloué à la planification familiale y compris l'achat des contraceptifs et l'acheminement.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

- Augmentation prévue à 100% pour cette année 2018 (à 200 000 000 ariary) pour l'achat des contraceptifs par le budget de l'Etat.

Veillez répondre à l'intégralité des trois prochaines questions :

1. De quelles façons est-ce que le gouvernement a impliqué les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes et les jeunes filles marginalisées dans la prise de décisions quant aux politiques et programmes nationaux de la planification familiale ?

- Par l'implication de la société civile dans les réunions de coordination, dans les réunions mensuelles du comité PF.

Quels défis avez-vous relevés en collaborant avec ces groupes ? Veillez citer des exemples.

- Il faut impliquer tous les intervenants en PF selon l'approche Total Market
- Il a été un peu difficile d'avoir les contacts de ces entités pour pouvoir les inviter à une réunion par exemple

a. De quelle façon est-ce que cette collaboration a-t-elle contribué à l'achèvement de votre engagement envers FP2020 ?

On a besoin de complémentarité pour combler les GAP du marché total des contraceptifs

b. Veillez partager les succès et/ou leçons tirées de ces collaborations.

On a mieux compris leur problème que ces gens là ne peuvent aller toutes les fois aux réunions car ils sont rémunérés journalièrement

2. De quelles façons est-ce que le gouvernement intègre la PF dans des régimes de soins de santé universels et quels mécanismes ont été mis en œuvre ou considérés pour ce faire ?

La PF est intégré dans le programme de Couverture en Santé Universelle qu'on est en train de mettre en place au pays

3. Les points focaux de FP2020 ont-ils participé à votre réunion nationale de 2018 sur le consensus de données ?

Oui l'atelier de consensus s'est passé en 2 étapes : le 18 avril et le 31 mai 2018

a. Dans l'affirmative, quelles ont été les connaissances obtenues ?

- On va utiliser une seule source de données, c'est le TRaC PF 2017 (et non pas ENSOMD 2012 et TRaC. PF 2017 en même temps pour cet exercice de TRACK20 pour l'année 2018)
- On a validé qu'il y avait eu un changement dans les résultats de l'ordre de l'utilisation des contraceptifs : en premier lieu le contraceptif injectable, ensuite l'implant, ensuite les pilules (contrairement dans les résultats de l'ENSOMD qui sont de : en premier lieu le contraceptif injectable, ensuite les pilules, ensuite l'implant)
(Remarque : les enquêtes de TRaC PF 2017 ont été menées avec l'Institut National de Statistique comme pour les Enquêtes Démographiques de Santé)

b. Est-ce les données sur les dépenses nationales sur la PF ont été examinées lors de la réunion sur le consensus de données ? Dans l'affirmative, veuillez nous faire part des connaissances obtenues et les défis survenus en examinant et en validant ces données.

Oui on a intégré les données sur les dépenses annuelles en PF dans le TRACK20. En effet tous les ans Madagascar a déjà rempli les questionnaires de UNFPA NIDI depuis 2013, mais la leçon à tirer est qu' on n'a pas disséminé ces données là.

Veuillez fournir les coordonnées du point de contact gouvernemental pour cette mise à jour :

- Nom : RAMANANJANAHARY Haingonirina Eulalie
- Fonction : Chef du Service PF, Point focal technique du gouvernement
- Département : Ministère de la Santé Publique
- Email : ramananhaingo@yahoo.fr
- Téléphone : +261 33 05 178 86
- Adresse : Immeuble IHS Analakely , 101 Antananarivo Madagascar, Boite postale 86
- Date de mise à jour : 05 juin 2018